



HAL
open science

Valeur(s), Morale, Éthique ou comment approcher ces concepts - Apports de l'étymologie et analyse des premiers emplois

Tatiana Taous

► **To cite this version:**

Tatiana Taous. Valeur(s), Morale, Éthique ou comment approcher ces concepts - Apports de l'étymologie et analyse des premiers emplois. "Éducation aux valeurs, valeurs dans l'éducation" Journée d'étude de l'ESPE de La Seyne-sur-mer, Feb 2016, La Seyne-sur-mer, France. <hal-03189075>

HAL Id: hal-03189075

<https://hal.science/hal-03189075v1>

Submitted on 2 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Valeur(s), Morale, Ethique ou comment approcher ces concepts

— **Apports de l'étymologie et analyse des premiers emplois**

Tatiana Taous
ESPE – La Seyne-sur-mer

1. Introduction : Retour sur les enjeux de l'intitulé de la journée

- L'intitulé de la journée repose sur le cumul d'une double figure (chiasme, anadiplose) qui établit une relation de réciprocité entre les *valeurs* et l'*éducation*.
- Le premier GN (*éducation aux valeurs*) suppose une forte dimension pédagogique, puisqu'il sous-tend l'idée que les valeurs se transmettent par l'Ecole. Il s'agit alors de déterminer les valeurs à transmettre et les disciplines scolaires susceptibles de diffuser ces valeurs.
- Le second (*valeurs dans l'éducation*) propose un autre versant d'analyse, plus sociopolitique, dans la mesure où il s'attache à évaluer la place qu'occupe l'apprentissage des valeurs dans l'éducation, en somme dans les programmes scolaires, les bulletins officiels et, peut-être plus largement, dans toute situation d'apprentissage, même hors cadre scolaire.
- Pour notre part, nous n'aurons pas la prétention de travailler sur ces deux axes, mais souhaiterions revenir sur l'étymologie d'un des deux termes-phares de la journée (*valeur(s)*) et étendre notre prospection au domaine philosophique auquel il appartient (l'éthique ou philosophie morale).
- La perspective diachronique qui est la nôtre nous impose de faire un premier point sur les termes gr. *éthique* et lat. *morale* qui reposent sur un même procédé de désignation, i. e. qu'ils sont formés à partir de deux racines, certes différentes selon la langue (*eth-* vs *mos/r-*), mais qui procède de la même idée (celle de « coutume », d' « habitude », de « caractère »), avant de nous pencher sur le terme plus récent *valeur(s)*

2. Éthique vs morale : un même procédé de désignation

2. 1. Les termes français à leurs débuts

Les premières attestations

- | | |
|--|--|
| <p>→ Le mot <i>éthique</i> est attesté tout d'abord en tant que nom commun, dans un texte du XIII^e siècle intitulé <i>Li livres dou Tresor</i> ^{Le livre du trésor} (1265)</p> <p>- Il s'agit d'une des premières encyclopédies en langue française, rédigée par un Florentin</p> | <p>→ Contrairement à <i>éthique</i>, c'est d'abord l'adjectif moral, <i>-e</i> qui est attesté, et ce, dès le XIII^e s. (conformément au latin <i>moralis</i>, <i>-e</i>, adjectif relationnel à la base)</p> <p>- Cet adjectif se retrouve dans <i>Li livres dou Tresor</i> de Brunetto Latini (2^{ème} attestation,</p> |
|--|--|

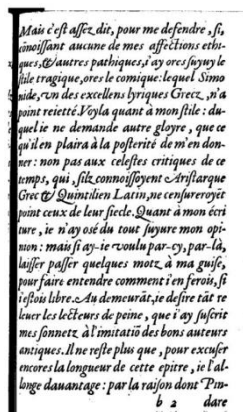
en exil en France (1260-1267) : **Brunetto Latini**, maître à penser de Dante¹



Manuscrit de *Li livres dou Tresor*,
1^{ère} page du livre I, chapitre 1²
(Picardie, vers 1315-1325)

→ Le mot *éthique* connaît également un emploi plus tardif (XVI^e s.) en tant qu'**adjectif qualificatif**

- Sous la plume du poète Guillaume des Autels (1553), précurseur de *La Pléiade*, dans le recueil intitulé *Amoureux repos* (dans la veine de l'élégie amoureuse)



1^{ère} attestation de *éthique* adj. (l. 2-3)
Amoureux repos, G. des Autels, Prologue
« À sa Sainte » (1553)

d'après le *TLFi* ; la 1^{ère} apparaît dans la traduction française des œuvres de Grégoire le Grand par le Frère Angier (1212) dont le but est de présenter au lecteur un *exemplum* de moralité, de comportement moral. Le frère Angier suit en cela la tradition des *Moralia* rendue célèbre par Plutarque (entre 72 et 126 ap. J.-C.) et qualifiée ainsi *a posteriori*)

→ En tant que **nom commun** (adj. substantivé au **féminin** avec ellipse de (*philosophie*) [*morale*]), il faut attendre le XVII^e s. et le classicisme français.

- Le nom *morale* apparaît chez Descartes (1637, *Discours de la Méthode*, l. III) et Pascal (1658, *Pensées* 360)

Sens des mots à leurs débuts

→ *Éthique* chez Brunetto Latini

- Le mot apparaît dans le titre du chapitre 2 du livre II (1^{ère} partie) : *Ci commence de Ethique d'Aristote*

→ *Moral(e)* chez Brunetto Latini

- Le mot apparaît également dans le livre II (où il est question de l'éthique selon Aristote)

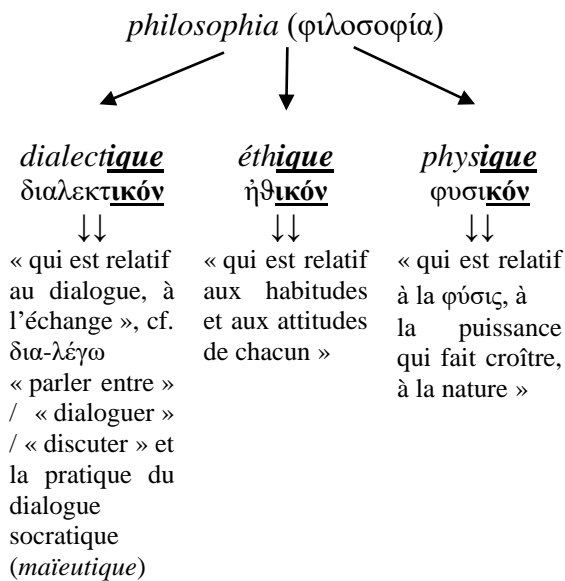
¹ Entre les XIII^e-XIV^e s., Florence, Pise et Sienne virent une lutte opposer Guelfes (anti-impérialistes, partisans de la suprématie de la papauté par défaut ; partisans des ducs de Bavière, ils s'élèvent contre le pouvoir impérial des Hohenstaufen) et Gibelins (partisans des empereurs germaniques en place, ils sont hostiles à la suprématie de la papauté). À la suite de la défaite du parti guelfe, Brunetto Latini s'exila en France.

² Le titre est « rubriqué » (< de lat. *rubrica* « terre rouge », sur lat. *ruber* « rouge »), i. e. marqué à l'encre rouge : *Chi comenche li livres qui est apieles Tresors qui parole de la naissance de toutes choses*.

- Dans le livre II, Brunetto Latini fait un condensé / un abrégé (*compendium*) en français de la pensée philosophique d'Aristote en matière de **morale**, i. e. de **manière** ou d'**éthique de vie**³. Brunetto Latini résume la pensée du philosophe à partir des deux traités d'éthique qu'Aristote aurait rédigés⁴ : *L'Éthique à Nicomaque* et *L'Éthique à Eudème*.

- Chez Aristote (*Politique* IV 11, 3), le terme *êthikon* (ἠθικόν) représente l'une des trois parties de la philosophie :

FIGURE 1
Conception de la philosophie chez Aristote
(Pol. IV 11, 3)



- Or, Brunetto Latini reprend partiellement cette organisation dans la structure de son ouvrage, compilation des savoirs de l'époque. L'ensemble se divise en trois livres :

* le 1^{er} traite de tout ce qui est relatif à la genèse du monde (< *Bible*) et à la **physique**

- Brunetto Latini dresse alors une typologie des vertus (livre II, partie 2, chap. 53) :

* les vertus **contemplatives**, auxquelles appartiennent **foi**, **espérance** et **charité** → dimension religieuse correspondant au versant dionysiaque de la morale antique (cf. A. Burnier 1940 : 280-281). Sur l'influence de la doctrine chrétienne dans le *compendium* de Brunetto Latini, voir C. HEUSCH 1993 : 11 ; 39

* les vertus **morales**, parmi lesquelles se comptent **prudence** (= prévoyance et anticipation), **tempérance** (= juste milieu aristotélicien), **force** (= courage, bravoure) et **justice** → dimension pratique et effective correspondant au versant apollinien de la morale antique (cf. A. Burnier 1940 : 281). Cf. (2)

- En somme, Brunetto Latini semble définir l'éthique comme le cumul des deux types de vertus : les vertus contemplatives (dimension platonicienne et dionysiaque), purement « idéales », et les vertus morales, qui se réalisent dans le comportement individuel de l'homme (perspective aristotélicienne et apollinienne). Sur l'influence notable de Cicéron dans ce *compendium*, voir C. Heusch 1993 : 24-26.

FIGURE 2
Éthique et morale chez B. Latini

<i>éthique</i>	=	vertus <i>contemplatives</i> + vertus <i>morales</i>
- foi		- prudence
- espérance		- tempérance
- charité		- force

³ S. Baldwin (1989) soutient néanmoins que la source première du *compendium* de Brunetto Latini serait la traduction espagnole de *L'Éthique* faite par Hermann Le Dalmatien vers 1240 et non le texte grec original. Sur ce point et sur les liens entre Brunetto Latini et la Cour d'Espagne, voir C. HEUSCH 1993 : 10-11 et note 16.

⁴ Pour la discussion, voir J. Tricot 1959 : 15-16 dans ARISTOTE 2014.

(plantes et animaux, dans la mouvance de Pline l'Ancien),

- justice

* le 2^{ème} traite de tout ce qui a trait au comportement humain (**éthique**) et comment l'homme doit se comporter pour être heureux (fin de toute existence, sous l'autorité explicite d'Aristote)

* le 3^{ème} traite de l'art de bien parler (la **rhétorique**) et du pouvoir **politique** de la parole

- *Focus* sur l'*êthikon* selon Aristote : c'est Aristote qui, le 1^{er} (au IV^e s.), utilise cette notion mais l'idée d'une conduite morale dont l'objectif serait le souverain bien, le bien-être suprême apparaît déjà chez Platon :

* chez Platon, toutefois, l'accès au bien suprême reste intellectuel et élitiste car seul le penseur, le philosophe peut prétendre aller au-delà des apparences et, par sa réflexion intellectuelle, s'acheminer vers l'idée du Bien :

(1) « *Le souverain Bien sera en même temps le principe de toute existence, c'est-à-dire que pour Platon la conquête du Bien n'est autre que la conquête de l'Intelligible. Dans cet intellectualisme, poussé jusqu'à ses dernières conséquences, la morale se confond avec la science [...]. Ainsi le Bien de Platon est à l'image d'une de nos facultés, de celle qu'il a jugé la plus noble et la plus haute, notre faculté de connaître.* » (A. Burnier 1940 : 281-282)

* Pour Aristote, en revanche, l'accès au Bien et au Bonheur n'est pas lié à la **faculté d'intellectualisation** (διανοητικόν Aristt. *Nic.* I 13, 20) mais à la **faculté d'agissement** (ἡθικόν) : c'est par une mise en pratique prolongée du Bien (à travers d'*energeiai*, « des mises en œuvre », vertueuses < qui répondent à la sphère du **pratique**) que l'homme accédera au bien parachevé (à

l'*akmê* à travers d'« œuvres », ἔργα < de la sphère du *poiétique*)⁵. Ce cheminement vers le Bien et le Bon est étroitement lié à l'expérience et donc, à l'homme fait⁶ :

êthikon → *pratikon* (ἐνέργεια = mise en pratique du bien, bonnes actions) → *poiêtikon* (ἔργον)⁷, cf. le corpus sur les actes poétiques, vu en M1

(2) « Aristote et les Socratiques, Cyniques et Cyrénaïques, vont faire redescendre la notion du Bien sur la terre [...]. Le Bien n'a que son nom d'universel ; son contenu est toujours individuel [...]. Toutefois, si on n'atteint plus le Bien par le chemin savant de la connaissance, mais par une juste attitude devant la vie, sa représentation n'en reste pas moins immuable, une fois définie. » (A. Burnier 1940 : 282)

→ *Éthique* chez G. des Autels

- D'après le *DHLF* (2010, s. v. « éthique »), l'adj., en FM, est l'équivalent littéraire de l'adj. *moral, didactique* (au sens de « qui est source d'un enseignement moral »)

- Chez G. des Autels, l'adj. est utilisé alors que l'auteur commente et justifie le style tragico-comique qu'il a adopté dans ses poèmes. Il prend alors pour argument d'autorité Plaute :

(3) « Je ne veux pas ici dire tout ce qu'il me semble de la grandeur de ce surhumain esprit, mais je dirai que si la Nature (outré la connaissance qu'il a des sciences) ne l'a fait Poète, elle n'en fit jamais point. Mais c'est assez dit, pour me défendre, si, connaissant aucune de mes affectations **éthiques** et autres pathiques, j'ai ores suivi le style tragique, ores le comique⁷, lequel Simonide, un des excellents lyriques

→ *Morale* chez les Classiques

- Au XVII^e, notamment chez Pascal, c'est la définition de l'éthique d'Aristote qui prédomine, dans la mesure où la morale est conçue non de façon intellectualisante, mais définie de façon concrète et pratique comme un « ensemble des règles de conduite admises inconditionnellement et considérées comme applicables »

- Cette définition de la morale coïncide alors avec l'émergence d'une littérature à visée morale, d'où l'essor de contes moraux retranscrits de l'oral (cf. texte de R. Paillier vu en cours) et de fables : l'acte moral transparaît alors dans des *exempla* individuels rapportés par les contes et autres récits fabuleux.

- En somme, la notion de *morale* connaît une

⁵ Voir G. Romeyer Dherbey (2002 : 9-10) : « Le résultat de mon action (la statue, que je suis devenue, du juste, du tempérant, etc.) est supérieur aux efforts que j'ai déployés pour y parvenir. La mise en œuvre vise l'œuvre et, en éthique, l'agent et le résultat sont le même ; c'est pourquoi mes actes m'engagent, car ils me constituent ».

⁶ Voir G. Romeyer Dherbey (2002 : 11) : La pensée d'Aristote « est téléologique, et l'acte est ontologiquement supérieur à la puissance. L'excellence éthique la plus achevée, la plus parfaite appartient donc à l'homme fait, à l'adulte, dans la mesure où elle exige d'être effectivement, et ne se contente pas d'espérances ou de promesses. L'enfance n'accède pas au bonheur parce que son excellence n'est que potentielle ».

⁷ « Mais c'est assez dit, pour me défendre, puisque, connaissant mes goûts **éthiques** et pathétiques, j'ai déjà suivi le style tragique, maintenant le comique ».

Grecs, n'a point rejeté. Voilà quant à mon style, duquel je ne demande autre gloire que ce qu'il en plaira à la postérité de m'en donner : non pas aux célestes critiques de ce temps qui, s'ils connaissent Aristarque Grec et Quintilien Latin ne censureraient point ceux de leur siècle. »

extension de sens, puisqu'elle (re) passe du domaine philosophique au domaine plus largement littéraire, dans un mouvement inverse à celui relevé pour le terme *éthique*

- l'adjectif constitue un binôme complémentaire avec *pathique* (entendre *pathétique*), ces deux adjectifs étant utilisés en **rhétorique** l'un pour renvoyer aux qualités et à la morale / bonne foi de l'orateur, l'autre pour en appeler aux sentiments, à la sensibilité et à l'émotion de l'auditoire.

- La première occurrence de l'adj. *éthique* apparaît donc dans un **contexte rhétorique** (cf. justification de Des Autels sur son style)⁸ et **non pas philosophique**.

- On pourra noter que l'emploi rhétorique découle de l'emploi philosophique : il s'agit d'une restriction de domaine d'emploi (du **comportement moral de chacun** au **comportement moral spécifique** de l'orateur)

2. 2. Morphologie et étymologie : pour un retour au sens originel

Formation des mots	
<p>- Le mot grec ἠθικός est un adjectif dénominatif, dérivé du nom <i>êthos</i> avec ajout de la suffixation adjectivale servant à former les adj. relationnels (-ικός)</p> <p>- Le mot gr. a transité par le lat. (Aulu-Gelle I 2, 4 : <i>ethica res, ethicus</i> « qui concerne la morale » ; Lactance III 13, 6 <i>ethica, ae</i> F éthique, morale (partie de la</p>	<p>- Correspondant latin du gr. ἠθικός⁹, le mot latin <i>moralis, -e</i> est un adjectif dénominatif, dérivé du nom <i>mos, -oris</i> avec ajout de la suffixation adjectivale servant à former les adj. relationnels (-<i>alis</i>)</p> <p>- Les auteurs classiques (Cicéron, Sénèque) utilisent l'adjectif <i>moralis</i> dans leurs traités de philosophie. L'utilisation du terme grec</p>

⁸ Aristote (*Rhet.* III 7, 3 ; *Pol.* II 18, 1) emploie également ces deux termes pour désigner deux pratiques, deux « mœurs » oratoires spécifiques qui seront vulgarisées par Macrobe et autres *grammatici Latini*.

⁹ Voir Cic. *De fat.* I et Quint. *Inst.* VI 2, 8 et XII 2, 15. Sénèque reprend la tripartition aristotélicienne de la philosophie : *moralis* correspond à ἠθικός, *naturalis* à φυσικός et *rationalis* à διαλεκτικός (Sen. *Epist.* LXXXIX 9-13).

<p>philosophie) = <i>ethice</i>, ae F Quint. II 21, 3 ; chez Sénèque (<i>Constr.</i> II 12, 8), adv. <i>ethicos</i> « moralement ») avant d'arriver en français au XIII^e s.</p> <div style="text-align: center;"> <p>* ἦθος – ἰκός</p> </div> <p>ἔθος-ος Ntre / ἦθος-ος Ntre « coutume », « usage » / « séjour habituel », « habitude », d'où « étable », « chez <i>éthikos</i> « habituel » soi » / « coutume », (Plutarque) « usage », « caractère », « mœurs »</p>	<p>apparaît secondairement (sous l'empire) : les deux adjectifs paraissent interchangeables, le terme grec étant peut-être plus précieux</p> <div style="text-align: center;"> <p>* MOR – ALIS</p> <p>↓</p> <p>MOS, MORIS M</p> <p>→ <i>DELL</i>, s. v. <i>mōs, mōris</i> m. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Au singulier</u> : « manière de se comporter, d'agir, physique ou morale, déterminée non par la loi mais par l'usage », « caractère » • <u>Au pluriel</u> : « coutumes », « pratiques », « habitudes » d'un individu ou d'une collectivité </div>
<p>Sens de la racine indo-européenne</p>	
<p>- Le <i>DELG</i> (s. v. εἴωθα) pose une racine *<i>swe-</i> élargie du suffixe <i>-dh-</i>. Cette racine serait celle du réfléchi absolu (que l'on retrouve dans le fr. <i>soi, se</i>)</p> <p>- ἔθος et ἦθος sont donc originellement des comportements propres à un individu particulier ou, plus probablement, à une collectivité qui se considère comme un ensemble unifié. La paléontologie et l'anthropologie ont ainsi démontré que c'est l'instinct grégaire de l'homme (et, en somme, sa faculté à s'agréger en un groupe stable) et sa cohésion qui ont assuré la domination de l'homme sur les animaux.</p>	<p>- <i>DELL</i> (s. v. <i>mōs, mōris</i> m.) : « Sans doute mot indo-européen qui, pas plus que <i>fās</i>, n'a hors du latin un correspondant. Les divers rapprochements proposés ne satisfont pas pour la forme ni pour le sens »</p> <p>- On pourra noter toutefois certaines contaminations sémantiques inhérentes à la proximité phonique des mots : ainsi, <i>mōs</i> a-t-il été mis en relation avec <i>mors</i> « la mort », d'où <i>mōrōsus</i> « d'humeur chagrine ». La péjoration et la nuance maussade associées à ce terme ont pu être corroborées par le concept de <i>mos maiorum</i> « usage des Anciens », ce dernier se caractérisant par une sobriété proche de la morosité.</p>

3. Le terme *valeur(s)*

3. 1. Le terme français à ses débuts

- Contrairement à *éthique* et *morale*, le terme *valeur* est toujours conçu comme un nom commun. En revanche, si aujourd'hui la dimension morale de ce terme est généralement rattachée à son emploi au pluriel (cf. l'intitulé de la journée d'étude, *les valeurs*) – le singulier évoquant plutôt le domaine mercantile (*valeur* = « prix ») –, le mot a tout d'abord été utilisé

au singulier pour renvoyer à la bravoure et à la vaillance d'un chevalier (cf. les Chansons de Geste¹⁰)

- Le terme *valeur* est donc initialement rattaché à la littérature épique, mais dans la mesure où cette dernière présente des héros aux comportements nobles, dignes d'être imités, la notion de *valeur* va se teinter d'une visée didactique et morale : les épopées peuvent être lues comme autant d'*exempla* indiquant le chemin à suivre vers l'excellence éthique.

- **LA** *valeur* d'un personnage va alors s'évaluer à l'aune des différentes actions valeureuses (ou *valeurS*) accomplies (avec un pluriel concrétisant)

3. 2. Morphologie et étymologie : pour un retour au sens originel

- *Valeur* est hérité du latin *ualor*, terme tardif en latin (glossaires médiévaux)¹¹ et qui est dérivé du verbe *ualeō* « être fort » (déverbal)

- La comparaison avec les autres langues I.-E. (irlandais, gallois, gotique, tokharien A et B, v. slave, v. prussien...) invite à poser une racine **w^olē-* impliquant l'idée de domination, force et pouvoir.

- La racine sert ainsi à former le nom du « souverain », « chef », « roi », « gouverneur » et des verbes signifiant « dominer », « gouverner »

4. Conclusion

- Le recours à l'étymologie permet de soutenir que les notions d'*éthique* et de *morale* sont initialement rattachées à l'idée d'unité, de groupe homogène : pour être heureux et agir comme il faut, l'individu doit se conduire comme il lui convient, cette convenance lui étant dictée par le groupe ou la société auxquels il appartient.

- Le terme *valeur(s)*, en revanche, paraît insister sur les qualités que doit développer l'homme pour être sur le droit chemin : la notion de groupe – qui établit les valeurs et les qualités conduisant au bien-être personnel et donc, collectif – cède la place au contenu même qui mène à ce bien-être : la vertu ou l'attitude valeureuse

5. Bibliographie

ARISTOTE : *L'Éthique à Nicomaque*, J. Tricot (trad. et notes), 1959, Paris, éditions Les Échos du Maquis, 2014.

¹⁰ Voir *TLFi*, s. v. « valeur ». Le terme peut renvoyer à un **animé humain** (XII^e s. « ce qu'une personne est estimée pour son mérite, ses qualités » (*Chanson de Roland*, v. 534), « bravoure, vaillance ») et au **XVI^e s.**, « une personne qui a de la valeur » (D'Aubigné, *Le Printemps*) ou à un **objet** : c'est alors le sens pécuniaire qui prévaut (XII^e-XIII^e s. : *aveir valor* « être propre à un certain usage », *valeur* « ce que vaut une chose pécuniairement » ; XVII^e-XVIII^e s. (objet) *de valeur* « très précieux » (Furetière), *valeur* « toutes sortes de titres de rente, actions » (Littré)).

¹¹ Le terme *ualor*, recensé par F. Gaffiot (1996 [1934], s. v. « *valor* »), n'est d'ailleurs plus répertorié par P. Flobert dans la nouvelle version qu'il propose du *Gaffiot*, alors même que l'auteur envisage d'élargir la fourchette chronologique de son prédécesseur bien au-delà de la période classique (XII^e s.). Voir F. GAFFIOT 2000.

BAILLY Anatole 2000 : *Le Grand Bailly – Dictionnaire grec-français*, revu par L. Séchan & P. Chantraine, Paris, Hachette.

BALARD Michel : « Guelfes et Gibelins », *Encyclopædia Universalis* en ligne. Article consulté le 31 janvier 2016 et consultable à l'adresse suivante : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/guelfes-et-gibelins/>.

BURNIER André 1940 : « Étude critique : à propos de *La Morale antique*, de Léon Robin : nouvelle encyclopédie philosophique, Paris, Alcan, 1938 », *Revue de théologie et de philosophie* n° 28, pp. 280-286.

CHANTRAINE Pierre (*et alii*) 1968-1980 : *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* (= **DELG**), Paris, Klincksieck.

DES AUTELS Guillaume 1553 : *Amoureux repos*, Lyon, J. Temporal. Ouvrage accessible sur gallica.bnf.fr.

ERNOUT Alfred – MEILLET Antoine 1959 : *Dictionnaire étymologique de la langue latine – Histoire des mots* (= **DELL**), Paris, Klincksieck.

GAFFIOT Félix 1996 [1934] : *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette.

GAFFIOT Félix 2000 : *Le Grand Gaffiot – Dictionnaire latin-français*, revu par P. Flobert, Paris, Hachette.

HEUSCH Carlos 1993 : « Les fondements juridiques de l'amitié à travers les *Partidas* d'Alphonse X et le droit médiéval », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale* n°18-19, pp. 5-48.

LATINI Brunetto 1863 [1265] : *Li livres dou Tresor*, P. Chabaille (introduction et notes), Paris, Imprimerie impériale. Document consultable sur gallica.bnf.fr.

PAILLIER Roxane 2014 : « La place des contes dans les programmes scolaires », *Agôn – Revue des arts de la scène*, HS n° 2 (*Mettre en scène le conte*), ENS Lyon.

REY Alain (dir.) 2010 : *Dictionnaire historique de la langue française* (= **DHLF**), Le Robert.

ROMEYER DHERBEY Gilbert 2002 : « Éthique et effectivité chez Aristote », G. Romeyer Dherbey (dir.) – G. Aubry (éd.), *L'excellence de la vie – Sur « L'Éthique à Nicomaque » et « L'Éthique à Eudème » d'Aristote*, Paris, Vrin, coll. « Histoire de la philosophie », pp. 1-14.

Trésor de la Langue Française informatisé (= **TLFi**), accessible en ligne depuis le portail *Lexilogos*.